

INTRODUCTION ET MISSION DE LA DTM

Un séisme de magnitude 7.0 a frappé Haïti le 12 janvier 2010, causant la destruction de plus de 300,000 immeubles et le déplacement de 1.5 millions de personnes. Suite à ce séisme destructeur et en tant que chef de file du Cluster Coordination /Gestion des Camps, l'OIM a entrepris la mise en place d'un système unifié et multisectoriel de suivi du déplacement interne, nommée la Matrice de Suivi du Déplacement (DTM en anglais). Mise en œuvre depuis Juillet 2010, la DTM est un outil destiné à suivre les mouvements des Personnes Déplacées Internes (PDI) et à fournir des informations mises à jour sur les conditions de vie dans les camps et sites d'hébergement, ceci afin d'appuyer le Cluster Abri d'Urgence et Coordination et Gestion de Camp (E-Shelter/CCCM), ainsi que les autres acteurs humanitaires et du relèvement. L'OIM met en œuvre la DTM, en partenariat avec le Gouvernement d'Haïti, à travers la Direction de la Protection Civile (DPC).

FAITS SAILLANTS ET CHIFFRES CLÉS – JANVIER 2019



8,546 ménages (34,508 personnes) résidant encore dans 23 sites de déplacés.

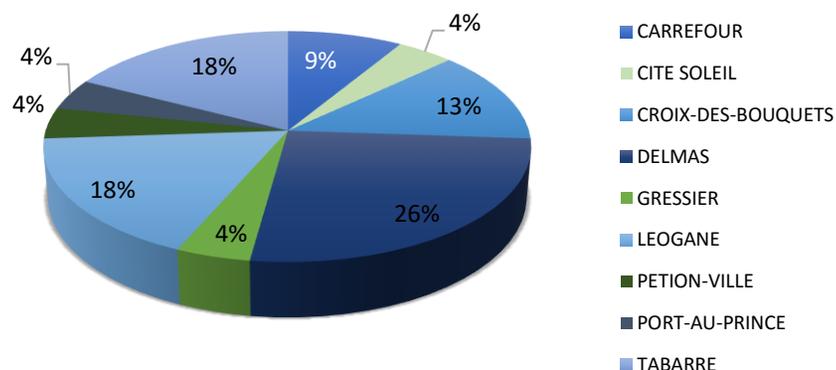


552 sites fermés grâce aux programmes de subvention au loyer (**89,938 ménages** ou **302, 116 personnes** relocalisés)

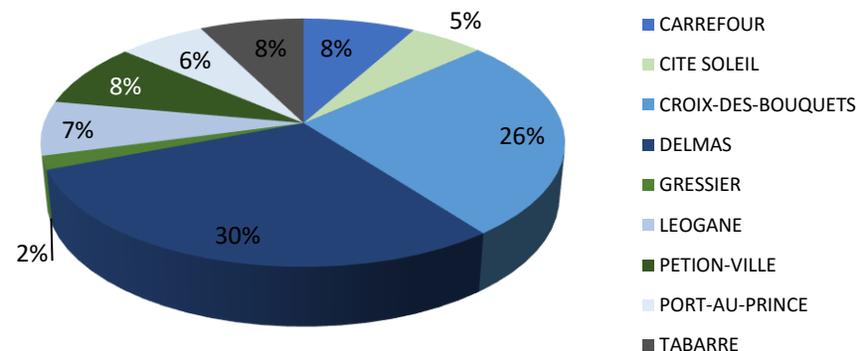


Réduction de **99%** de sites et **98%** of de PDI identifiés en 2010.

Communes	Sites	Ménages	Personnes
PETION-VILLE	1	546	2,894
TABARRE	4	559	2,579
CROIX-DES-BOUQUETS	3	2,032	9,052
LEOGANE	4	591	2,440
CARREFOUR	2	753	2,777
CITE SOLEIL	1	417	1,843
PORT-AU-PRINCE	1	500	2,157
DELMAS	6	3,009	10,162
GRESSIER	1	139	604
Total	23	8,546	34,508



Sites PDI - Janvier 2019



Personnes Déplacées Internes - Janvier 2019